



République Française – Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt  
MAIRIE DE CABRIERES D'AVIGNON  
Commune membre de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

**Arrêté portant autorisation de voirie**  
**2024-011 VOI**  
**77 Chemin des Pasquiers**

**Le Maire de la commune de Cabrières d'Avignon,**

Vu le Code de la Route,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'arrêté interministériel du 15 juillet 1974 et notamment la 8<sup>ème</sup> partie relative à la signalisation routière et les textes d'application,  
Vu la demande formulée par l'entreprise « Les Jardins de Glanum » pour des travaux au 77 chemin des Pasquiers.

**CONSIDERANT** que pour permettre le bon déroulement des travaux d'aménagement de jardin et d'assurer la sécurité, qu'il y a lieu de réglementer la circulation **au 77 Chemin des Pasquiers.**

**ARRETE**

**Article 1 :** 1er mars 2024 de 7h00 à 18 heures, le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public et à exécuter travaux décrit dans sa demande : livraison de matériaux pour **réfection de jardin.**

A charge pour lui de se conformer aux dispositions des articles suivants :

**Article 2 :**

**1/** le 1<sup>er</sup> mars 2024 la circulation sera réglementée à partir du 77 Chemin des Pasquiers 7h00 à 18h00. Dans tous les cas le passage sera rendu libre à tous véhicules d'urgence dûment signalés.

**Article 3 :** La réglementation ci-dessus entrera en vigueur dès la publication du présent arrêté.

**Article 4 :** le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune et à chaque extrémité du chantier.

**Article 5 :** Le présent arrêté pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes, sise 16 avenue Feuchères – CS 88010 – 30941 NIMES Cedex 09

**Article 6 :** Madame la responsable des services, Monsieur le commandant de gendarmerie, l'entreprise « les Jardins de Glanum », le Garde Champêtre de la commune sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur. Notification sera faite à l'intéressé.

Affiché le : *26.02.2024*

Fait à Cabrières d'Avignon le 26 février 2024  
Le Maire,  
Delphine Crespo

